

romande, dans celles de Saint-Maurice-en-Valais, et de Lausanne, au canton de Vaud.

Nous allons essayer de tracer une biographie succincte de chacun de ces trois Burchard, célèbres par leur grande naissance, par le rôle important qu'ils ont joué dans les événements de leur temps, et surtout par la hauteur et l'indépendance à laquelle ils élevèrent le pouvoir temporel des archevêques sur la cité et le territoire de Lyon. Pour ce qui touche la souveraineté du Lyonnais sous les rois de Bourgogne-Jurane, nous renvoyons les lecteurs à l'Essai que nous avons publié sur cette matière en 1835, dans le tome II de la première série de la *Revue du Lyonnais*.

BURCHARD I^{er}, DIT L'ANCIEN.

Nous avons déjà eu précédemment l'occasion de parler succinctement de Burchard, archevêque de Lyon, 1^{er} de ce nom (1). Il était le troisième fils de Rodolphe II, roi de Bourgogne cis et trans-jurane, et de *Berthe* d'Alémanie ou de Souabe, qui le nomme expressément *son fils* dans la charte de fondation de l'Abbaye de Payerne, en Suisse (2).

Burchard I, qui était ainsi propre frère du roi Conrad, dit le Pacifique, et de l'impératrice Adélaïde, seconde femme de l'empereur Otton I^{er}, n'a pu naître que quelques années après l'an 922, époque du mariage de *Berthe*, sa mère, avec le roi

(1) Voyez *Revue du Lyonnais*, tom. II, p. 579.

(2) « *Bertha..... pro anima filii mei Burchardi archiepiscopi!* »

N. B. Il existe deux autographes de la charte de fondation de Payerne, de l'an 962, munis du sceau de la reine *Berthe* : l'un, aux archives de Fribourg, en Suisse ; l'autre, dans celles de Lausanne. Dans le premier, on lit *archiepis-copus* ; dans l'autre, *episcopus* ; mais ce dernier autographe, ayant été évidemment *retouché à l'encre* (vers le XII^e siècle?), parce que l'humidité en avait altéré l'écriture, mérite moins de confiance que le premier.